

Délibération n° DEL_2026_098



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 1 OCTOBRE 2026)**

Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de délégués présents : 30

Nombre de délégués votants : 32

Nombre de pouvoirs : 2

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 01 octobre 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BONNEMASON Bernard, M. BOUSQUET Michel, M. LOUSTAU Christian, Suppléant de M. Jean-Luc BRAUD, M. BUNEL Marcel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. CAZANAVE Patrick, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme GRISMONDI Muriel, M. LAMAGNERE Gérard, Mme LASIERRA Hélène, M. LASSALLE Christian, M. MARTIN Fernand, Mme MAYSOUNABE Amandine, M. MONTOULIEU Jean, Mme MOULAT Monique, Mme MOURASSE Léa, Mme PAQUOT Christine, M. PARADAS SAEZ Andy, M. PLAA Grégory, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. ROTH Patrick, Mme SANCHOU Alexandra, M. SARRAILH Gérard, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

M. ESQUER Philippe donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul

Mme MORTIAU Carole donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

Mme OMPRARET Fabienne

Secrétaire de séance : M. DESSEIN Michaël

**OBJET : MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET
PERSONNES QUALIFIÉES AUPRÈS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET
COMMERCIAL (EPIC) ABATTOIR D'OSSAU**

RAPPORTEUR : M. CASAUBON Jean-Paul, Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Le Président expose à l'assemblée que la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau par délibération en date du 3 juillet 2012 a créé une régie pour l'Abattoir d'Ossau sous le statut d'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Ce dernier a pour mission de gérer l'abattoir de Louvie-Soubiron.

Considérant les statuts de l'Abattoir intercommunal de la Vallée d'Ossau, il convient de désigner 7 délégués titulaires et 4 personnes qualifiées pour siéger au Conseil d'administration.

Par délibération n°2026-038 du 23 avril 2026, le Conseil communautaire avait procédé à la désignation de représentants. Il est proposé de modifier la liste des représentants auprès de l'EPIC Abattoir d'Ossau comme suit, intégrant une modification au niveau des personnes qualifiées :

DELEGUES TITULAIRES	PERSONNES QUALIFIEES
Mme Monique MOULAT	M. Yves ESTURONNE
Mme Nadège POUEYMIROU-BOUCHET	M. Jean-Marc LAHOURATATE
Mme Muriel GRISMONDI	M. Jean-Claude COSTE
M. Guy SASSOUBRE	M. Frédéric AUGAREILS
M. Jean MONTOULIEU	
M. Gérard SARRAILH	
M. Gérard LAMAGNÈRE	

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

DÉCIDE de valider le présent rapport ;

APPROUVE la désignation des représentants de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau au sein de l'EPIC Abattoir d'Ossau.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON



Jean-Paul CASAUBON
CCVO - Monsieur le Président
2 oct. 2026